

Inscription

Inscription gratuite exclusivement en ligne **avant le 08 décembre 2017** sur le formulaire en ligne, en cliquant sur ce lien :

<http://enqueteur.ouest.cerema.fr/index.php?sid=57166&lang=fr>

Pour tous renseignements sur l'organisation de la journée :

pru-pdl@cerema.fr
nathalie.racineux@cerema.fr
pierre.nouaille@cerema.fr



Rencontre du Pôle de Recherche Urbaine
des Pays de la Loire

« Peut-on concevoir un aménagement des territoires plus respectueux de la biodiversité ? »

Accès

Sortie gare sud,
environ 15 mn à pied



Sortie gare nord,
prendre la ligne 1 du
tramway en direction
de François Mitterrand,
descendre arrêt
Duchesse Anne.

Puis prendre la ligne 4
du busway direction
Vertou, descendre arrêt
Ile de Nantes.

Traverser la ligne du
busway et continuer
rue René Viviani.
Le Cerema est hébergé
dans le bâtiment
appelé MAN



Plan d'accès depuis la gare SNCF

Conception : Cerema



Cerema

Mardi 12 décembre 2017

Salle D - 1^{er} étage (14h - 17h00)

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Cerema : MAN - 9 rue Viviani - BP 46223 - 44262 Nantes cedex - Tél : +33(0)2 40 12 83 01

Siège social : Cité des Mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30
Établissement public : Siret 130 018 310 00 222 www.cerema.fr

Cerema
Maison de l'administration Nouvelle (MAN)
Rue René Viviani, Nantes

Argumentaire

La biodiversité figure dorénavant parmi les enjeux majeurs à prendre en considération dans l'aménagement, tant au niveau des documents de planification qu'au niveau de l'urbanisme opérationnel et des projets. **Les obligations réglementaires et dispositifs d'action publique en la matière se sont en effet considérablement renforcées** ces dernières années, en lien avec les politiques européennes mais aussi suite au Grenelle de l'Environnement : établissement de zones et périmètres de protection des espèces et habitats (avec la politique Natura 2000, les ZNIEFF, ZPS, ZSC depuis les années 1990), définition d'une stratégie nationale pour la biodiversité (2004 puis 2011) et instauration des trames vertes et bleues, instauration des schémas régionaux de cohérence écologique (2009), élaboration d'un plan Ecophyto (2009) et du Plan Nature en Ville (2010), consolidation de la démarche « éviter-réduire-compenser » applicable aux plans, programmes et projets (2016)... ; la création de l'autorité environnementale en 2009 et plus récemment d'une Agence Française de la Biodiversité en 2017 (qui regroupe plusieurs structures telles que l'agence des aires maritimes protégées, les parcs nationaux...) ainsi que l'adoption l'année dernière de la « loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » témoignent également de la volonté d'agir plus efficacement en faveur de la nature et de la biodiversité.

Au-delà des obligations réglementaires, de plus en plus d'initiatives voient le jour localement, contribuant à sensibiliser les acteurs locaux mais aussi le grand public aux enjeux de la biodiversité ; l'engagement des collectivités est également valorisé ou récompensé par des démarches nationales, telles que « Capitale Française de la Biodiversité » (depuis 2010) ou la démarche Ecoquartiers.

Pour autant, les constats demeurent extrêmement inquiétants : **la biodiversité s'effondre au niveau mondial**, à tel point que l'on connaît actuellement la sixième extinction animale massive. Et malgré les efforts de sensibilisation, **une méconnaissance importante subsiste** quant à la biodiversité et à la responsabilité des activités humaines dans son érosion, et quant aux enjeux associés, tant pour les grands équilibres qui régissent le fonctionnement de la planète que pour le devenir de l'humanité.

La protection de **la biodiversité ne fédère donc pas encore assez les énergies**, et on ne mesure pas suffisamment les dangers et l'urgence à agir autrement : faible débat public et mobilisation citoyenne, engagement politique encore trop limité, manque de dialogue entre chercheurs et praticiens mais aussi de coopération entre gestionnaires des milieux, difficultés persistantes à positionner les enjeux de biodiversité au même niveau que les enjeux économiques, d'urbanisme, de déplacements...

La biodiversité est encore trop souvent abordée en des termes techniques, peu appropriables par le grand public, les élus, et les non spécialistes (scientifiques, naturalistes, écologues...). Si bien que dans les projets d'aménagement, sa prise en compte est encore perçue par certains comme une contrainte supplémentaire et un facteur de renchérissement des projets, plus que comme une impérieuse nécessité. **La logique de compensation et de restauration des milieux tend donc à dominer** au détriment du renoncement à certains projets ou pratiques qui contribuent pourtant à l'érosion de la biodiversité.

Enfin, la biodiversité est encore très souvent perçue au travers de ce qu'elle apporte à l'Homme, des services qu'elle rend (pour la qualité du cadre de vie, du paysage, pour les activités de loisirs, l'agriculture, les services d'épuration des milieux...), mais pas suffisamment comme un élément structurant d'organisation et du bon fonctionnement du « vivant » sur Terre. Les tensions ou

appréhensions que peut générer le retour en ville d'une forme de nature perçue comme « sauvage » (« les mauvaises herbes » de la gestion différenciée), notre manière de qualifier certaines espèces de « nuisibles », sans parler des controverses extrêmement vives concernant la difficile cohabitation avec certaines espèces (loup, ours, requin) témoignent d'une difficulté réelle à vivre avec la biodiversité dans toutes ses dimensions, et notamment celles qui ne sont pas perçues comme directement bénéfiques pour l'Homme et ses activités.

Dès lors, il paraît utile de se questionner : **y a-t-il une voie pour un aménagement des territoires et des villes réellement respectueux de la biodiversité**, capable de répondre aux besoins de l'Homme tout en concourant à la préservation de la biodiversité, notamment dans une approche moins anthropocentrée ? Quels sont les changements nécessaires, quels sont les compromis à construire ? En somme, **comment peut-on réapprendre à vivre avec la biodiversité**, sous toutes ses formes ?

Intervenants

14h00

Introduction

Nathalie Racineux et Pierre Nouaille, Cerema

14h15

« La biodiversité : mieux la connaître pour agir »

Hervé Daniel, enseignant-chercheur en écologie à Agrocampus Ouest UMR Bagap

14h45

Echanges avec la salle

15h00

Gestion différenciée et écologique pour des espaces verts en transition

Rémy Orhon, responsable du service environnement et des espaces publics à la Chapelle-sur-Erdre

15h15

« Quelles prises en compte de la biodiversité par les collectivités ? »

Marianne Hedont, chargée de mission à Plante & cité

15h30

Attentes citoyennes et rôle de l'action publique en faveur de la biodiversité : le point de vue d'une association environnementale

Olivier Ganne, coordinateur Loire-Atlantique, Bretagne Vivante - SEPNE

15h45

Table ronde avec les intervenants

16h30

Echanges avec la salle